

BRIGNAC délaissé par le département (routes et rivières)

Lettre ouverte aux services de l'Etat, aux politiques départementaux et régionaux

Mesdames, Messieurs,

La gestion de l'eau est une préoccupation majeure dans notre région. Si beaucoup parlent de l'approvisionnement des populations et des agriculteurs, ce n'est là que la partie émergée d'un enjeu qui déterminera l'avenir de nos territoires.

Nous devons englober, dans cette réflexion, l'ensemble des problématiques : rives et lits de rivières ; évacuation et rétention/stockage des eaux de pluie (surtout en épisodes Cévenols) ; sécurisation des captages ; préservation des nappes phréatiques.

Depuis huit ans, le maire de Brignac Henri Jurquet et son conseil municipal se battent pour que ces paramètres soient pris en compte par les services de l'Etat.

La Lergue, rivière qui se jette dans l'Hérault, sort de son lit depuis des années, sans que cela ne pose trop de problèmes. Mais voilà, l'urbanisation connue ces dernières décennies ainsi que la dégradation des équipements protégeant terres et captages génèrent aujourd'hui des dégâts préjudiciables qui se transformeront peut-être à l'avenir en catastrophes...

Une réponse a été donnée, dérisoire : les piles du pont de Cambous ont été renforcées et des tractopelles ont tenté de redessiner son lit à coups de centaines de milliers d'euros. Quelques mois plus tard : la Lergue a repris son cours, emportant avec elle des terres ainsi que des arbres et elle commence à contourner le pont en passant par les vignes et en coupant la RD4 pourtant placée sur un talus.

Cela fera un an, le 9 Octobre, que le Maire de Brignac, et Claude Revel (maire de Canet), se sont unis dans un même combat. Ils ont envoyé une lettre à la Direction Générale des Services de l'Hérault pour prévenir ce qui se passe aujourd'hui.

DDTM, Préfet, Communauté de Communes du Clermontais (CCC), SAUR, SEPAC, SMB Fleuve Hérault (en fait, tous les acteurs qui connaissent le problème depuis vingt ans) se renvoient la responsabilité ou réclament une énième étude. Aucun n'assume et personne ne semble vouloir bouger le premier.

Pourtant l'enjeu est grand, il touche même la ville Clermont l'Hérault qui possède un captage au Mas de Mare. Un captage menacé par la rupture d'une digue le 19 septembre 2014 (le dossier DUP s'embourbe depuis 1995).

Les solutions et les études traînent dans les méandres de l'administration : il faut protéger les captages, les conduites et les cultures.

Pour cela des investissements sont à réaliser afin de reconstruire le déversoir qui canalisait l'eau et de rehausser les équipements de captages pour les mettre hors d'eau lors des crues.

En attendant, les Brignacois subissent :

- La RD 128 est fréquemment barrée par les flots parce que le département n'agit pas sur les fossés et les bassins de rétention ;
- La RD4 est inondée, les champs dévastés ;
- La Lergue continue de grignoter les terres ;
- Les habitants font les frais de coupures d'eau potable ;
- La commune paie des factures de 8000 euros pour assurer le fonctionnement de ses installations à chaque gros épisode de crue, etc.

La révision générale du PLU qui a été lancée sur la commune ne pourra seule gérer ce que région, département et CCC doivent légalement assumer.

À ces problèmes, viennent se rajouter quelques inconscients qui construisent ou campent en zone rouge le long de la Lergue (de manière prolongée ou plus ponctuelle, dans l'insalubrité la plus totale).

Le Maire de Brignac a tout tenté pour les faire partir, sans succès.

Le 23 août à midi, jour même de la dernière crue de la Lergue, le Maire en personne a prévenu par téléphone les concitoyens potentiellement concernées par l'épisode dont une agricultrice à laquelle il a intimé l'ordre de ne pas descendre dans ses champs pour sa sécurité. L'après-midi même, allant contre l'avis d'un adjoint au maire présent sur site et accompagnée de ses deux enfants, cette personne a dû être hélitreuillée par la Sécurité Civile (une "héroïne" qui voulait récupérer ses chiens et chèvres)... pour avoir la vie sauve, un coût pour l'ensemble des citoyens, des risques inutiles pour les sauveteurs.

Mais espérons que cette dernière crue servira de leçon à ceux qui vont jusqu'à résider avec leurs enfants dans une zone submersible.

Pendant ce temps, informés par courrier et tous les jours via le site Internet de la mairie (www.mairiebrignac34.fr), les concitoyens ne peuvent plus boire l'eau du robinet. Des analyses sont en cours (deux jours et demi d'attente pour obtenir les résultats) ; la mairie distribue des bouteilles d'eau de source aux habitants ; les services techniques vont devoir vidanger le château d'eau et le nettoyer ; les installations devront être protégées.

Ajoutons à cela que les routes d'accès au village sont en piteux état, que les promesses succèdent aux promesses et que le rebouchage des trous ne fait que créer de nouvelles bosses.

BRIGNAC se sent le parent pauvre, l'oublié, du département.

BRIGNAC n'aime pas ce sentiment et compte bien le faire savoir.